



Association des propriétaires
au Domaine Mont-Orford

Le 3 janvier 2021

MESSAGE CONCERNANT LA PATINOIRE AU LAC O'MALLEY

Une proposition visant l'implication de l'APDMO dans la réalisation d'une patinoire au lac O'Malley a été présentée il y a quelques semaines à des administrateurs du conseil d'administration. C'est une belle initiative qui a été accueillie avec enthousiasme, s'agissant d'une activité de plein air susceptible de plaire aux membres et particulièrement aux familles avec de jeunes enfants récemment établies au Domaine.

Suite à de nombreuses consultations et vérifications, le conseil d'administration de l'APDMO a toutefois décidé que l'association ne peut pas s'impliquer dans ce projet que ce soit à titre de promoteur, d'organisateur, de gestionnaire ou à quelconque autre titre que ce soit. Cette décision a été prise puisque l'association juge qu'elle ne peut en garantir le contrôle et assurer en tout temps la sécurité de ses utilisateurs.

En effet, cette initiative prend place aux abords de la plage sur le lac O'Malley. Propriété privée, ce lieu appartient à Domaine Mont-Orford Inc.. Son accès a été accordé et réservé par voie de servitude perpétuelle aux personnes ayant acquis un terrain cadastré à l'intérieur du DMO. Par conséquent, l'utilisation de cet espace, incluant plage et lac, est consentie à chaque propriétaire autorisé contre une cotisation annuelle et ce, conformément aux règles établies, à leur risque et à leur consentement.

L'association des propriétaires au Domaine Mont-Orford ne peut, en conséquence, assumer quelque responsabilité à l'égard des risques inhérents à la fréquentation et à l'utilisation de l'espace de patinoire aménagé sur le lac O'Malley. Il convient également de préciser que cela est également applicable à toutes les personnes à qui l'accès à la patinoire pourrait être accordé par le propriétaire du Domaine Mont-Orford, notamment les membres de vos familles, invités, locateurs ou autres. Chaque personne est donc entièrement et exclusivement responsable de l'utilisation et de la fréquentation de cette patinoire et de l'équipement pouvant y être disponible.

Nous vous invitons donc à faire preuve de prudence dans l'utilisation de ce lieu de réjouissance sportive et communautaire situé dans notre voisinage proche. Il convient également de souligner que le contexte sanitaire oblige au respect des règles de distanciation et de protection en vigueur.